

Le Parc du Doubs en toute transparence

Le projet de Parc du Doubs arrive à son terme. Tout a été mis en œuvre pour assurer une transparence totale sur les objectifs, le fonctionnement et les retombées attendues du Parc. Le journal tous-ménages «Parc du Doubs Info» transmet à la population une information de base, mais cette publication ne répond pas à toutes les exigences d'une bonne communication. C'est la raison pour laquelle depuis plusieurs années, le Parc du Doubs informe directement les décideurs. Quelques exemples: les représentants des communes invités à visiter un parc suisse en activité, les communes et associations participant de plein droit aux séances du comité du Parc du Doubs, une soirée spéciale consacrée à l'information des associations, des conférences de presse organisées régulièrement et des communiqués distribués, sans oublier le site internet www.parcdu Doubs.ch.

Le Parc du Doubs a répondu à toutes les questions... mais certaines réapparaissent régulièrement. Notamment l'état écologique du Doubs (le Parc est associé à un projet de protection de la rivière), l'apparition de l'économie dans les thèmes essentiels du Parc (la loi fédérale sur les Parcs exige le respect des principes du développement durable ainsi que la protection non seulement de la nature mais aussi de la culture et du patrimoine humain dont l'horlogerie fait partie), le rôle de «gendarme» du Parc (les parcs naturels régionaux n'engendrent aucune loi ni aucune contrainte supplémentaires mais fédèrent et assurent la promotion d'initiatives). Les législatifs des 19 communes concernées seront appelés à voter sur le projet de Parc avant les vacances d'été. Il s'agira généralement d'assemblées communales, parfois de conseils généraux. L'Association pour le Parc naturel régional du Doubs organisera des séances d'information régionales à Saint-Ursanne, Montfaucon, Les Breuleux, La Ferrière et Le Locle. Les communes qui le souhaitent bénéficieront de leur propre réunion.



Objectifs tangibles

Le Parc du Doubs a identifié les forces et les faiblesses de son territoire, il a évalué les risques et les opportunités qui se présentent à lui. Il a ainsi élaboré onze objectifs stratégiques à mettre en œuvre au cours des dix prochaines années, ainsi qu'une quinzaine de projets à concrétiser rapidement entre 2012 et 2015 pour un montant minimal de 2,4 millions (lire en pages 2 et 3).

Quelles sont les forces réelles de cette région? On peut citer les éléments suivants: une rivière remarquable, un paysage typique, deux villes-portes inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO, un savoir-faire reconnu dans l'horlogerie, une agriculture combative, de bonnes communications ferroviaires et routières ainsi qu'une volonté commune de travailler par-dessus les frontières cantonales et nationales. S'agissant des faiblesses, on note des atteintes à la biodiversité, l'état sanitaire préoccupant du Doubs, des pratiques agricoles partiellement intensives, la qualité de l'eau, un manque de ressources expérimentées dans la conduite des projets ou encore la perte d'énergie due à l'absence d'une réelle coordination des efforts de mise en valeur. Pour obtenir le soutien financier de la Confédération et des cantons, le Parc du Doubs doit

répondre aux exigences de la législation fédérale d'une part et aux besoins réels de la région de l'autre. Voici les objectifs stratégiques qui ont servi de base à l'élaboration des projets:

- Préserver et valoriser le patrimoine naturel et paysager ainsi que les forêts.
- Valoriser, créer et mettre en réseau les sites et les biotopes pour préserver les espèces animales et végétales menacées.
- Préserver, améliorer et valoriser le patrimoine culturel.
- Renforcer et promouvoir une économie agricole et sylvicole durable.
- Créer un tourisme durable dans le Parc du Doubs.
- Développer et promouvoir la vente des produits régionaux.

- Favoriser la mobilité douce et organiser la gestion des visiteurs.
- Sensibiliser et informer la population de la région.
- Créer et exploiter des offres et événements culturels axés sur l'identité régionale.
- Mettre en place une communication régionale et externe efficace.
- Assurer la gestion du Parc et en faire un espace fonctionnel en exploitant des instruments de collaboration intercommunaux, intercantonaux et transfrontaliers.

Les objectifs stratégiques à dix ans et les projets concrets 2012-2015 du Parc font partie du contrat qui sera soumis aux communes ce printemps. Ils sont détaillés sur le site internet www.parcdu Doubs.ch.

EDITORIAL



Laurent Schaffter
Président de l'APNRD



Bernard Soguel
Vice-président de l'APNRD

Nous y sommes! Avec le dépôt de son projet de Charte à Berne le 13 janvier dernier, le Parc du Doubs a franchi une étape décisive qui lui ouvre les portes du soutien fédéral. Avant l'été, les 19 communes concernées par le Parc naturel régional du Doubs auront pris position. Ce journal est donc largement consacré aux projets concrets du Parc afin que chacune et chacun puisse voter en toute connaissance de cause.

L'association qui travaille depuis douze à la création du Parc appelle toutes les forces vives de la région à soutenir sa réalisation. C'est une ambition commune qui rassemble trois cantons et deux pays autour d'une rivière. Le cours du Doubs, ses côtes et les plateaux voisins présentent des propriétés naturelles préservées dignes de protection et de valorisation: un canyon, des forêts vastes et profondes, des étangs et des tourbières, un paysage boisé unique constitué de grands sapins et de verts pâturages, l'élevage des chevaux «Franches-Montagnes», un paysage urbain inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO ou encore le savoir-faire des habitants illustré par la maîtrise de l'horlogerie et des produits du terroir.

Le Parc du Doubs fera de cet espace préservé une zone de vie et d'activités respectueuse des qualités paysagères et humaines et de l'environnement, axée sur le développement durable dans ses composantes environnementales, économiques et sociales. Ainsi que le démontrent des expériences réalisées en Suisse et en France, chaque franc investi dans un parc en rapporte au moins trois. Le Parc insufflera une dynamique de préservation et de valorisation du patrimoine naturel et bâti. Il soutiendra le développement d'un tourisme orienté vers les loisirs respectueux de l'environnement et participera à l'évolution d'une agriculture extensive dont les produits seront reconnus et labellisés.

Si grâce au dépôt de la Charte auprès de la Confédération, le Parc du Doubs a passé un cap important, il appartiendra prochainement aux citoyennes et citoyens de son périmètre d'avaliser cette décision porteuse d'avenir. Car tel un arbre, grâce à ses profondes racines ancrées dans toute la région, le Parc du Doubs portera des fruits durant plusieurs décennies.

2012-2015: les 16 projets

1 / Préservation du paysage

Par des interventions mesurées et planifiées, ce projet assure le maintien et l'entretien de clairières et forêts claires dans le massif forestier des côtes du Doubs. Il favorise le retour d'espèces végétales et animales attachées aux conditions de cet environnement. Concernant les pâturages boisés emblématiques de l'Arc jurassien menacés par les changements des méthodes de culture, le Parc veut établir une stratégie de sensibilisation, de promotion et de vulgarisation. Un guide des pâturages boisés sera publié et des itinéraires didactiques aménagés. Enfin, les murs de pierres sèches (élément typique du paysage culturel, naturel et agricole régional) seront inventoriés entretenus ou restaurés en vue de leur conservation. La pérennité de ce patrimoine sera garantie par la transmission du savoir-faire dans le cadre d'un plan de formation. Conformément aux exigences fédérales, le Parc jouera un rôle de coordination entre les porteurs des projets qui renforceront l'esthétique du paysage.



2 / Valorisation du bois

Le Parc a pour projet de promouvoir l'utilisation du bois local en tant que matériau de construction (bois d'œuvre et bois industriel). Il permettra la recherche de bois ondé et de bois de résonance pour la réalisation d'instruments de musique et de meubles précieux. Enfin, ce projet vise à donner un nouvel essor au bois de chauffage. Le Parc répond ainsi à l'objectif fédéral de promotion des énergies renouvelables et des techniques à faible consommation d'énergie ménageant les ressources.

3 / Soutien aux arbres fruitiers indigènes

Le Parc du Doubs veut préserver les arbres fruitiers indigènes à haute tige, éléments typiques des anciens vergers, principalement dans le Clos-du-Doubs et la montagne jurassienne. Il prévoit la sauvegarde et le replantation des arbres fruitiers du pays (en vergers ou isolés) disséminés dans le périmètre du Parc. Il s'agit aussi de favoriser la transformation du produit des arbres et d'organiser sa commercialisation dans les restaurants. Ce projet de préserver, voire d'élargir, la diversité des écosystèmes et des espèces répond aussi à l'exigence de l'Office fédéral de l'environnement.

4 / Renforcement de la biodiversité

L'apron, la fritillaire et les réseaux écologiques sont les figures de proue du projet concernant la biodiversité de la région. De 2012 à 2015, une campagne d'information et une exposition itinérante sensibiliseront le public aux mesures destinées à la préservation de l'apron. La réimplantation de la fritillaire a commencé en novembre 2011 déjà en trois endroits des bords du Doubs. D'autres espèces emblématiques seront surveillées et le cas échéant, renforcées ou réintroduites. Des campagnes d'information seront organisées afin de sensibiliser le public à la biodiversité et modifier les comportements. Enfin, le Parc participera au renforcement de la biodiversité en apportant sa contribution aux réseaux écologiques OQE (Ordonnance sur la qualité écologique) et en mettant en évidence les effets des mesures prises. L'Office fédéral de l'environnement demande aux parcs suisses de contribuer à réduire les influences nocives sur la santé et l'environnement.



5 / Réseau touristique et label du Parc

La création d'un label «Parc naturel régional du Doubs» accroîtra les chances des produits locaux sur le marché. L'Office fédéral de l'environnement donnera sa garantie et sa protection aux labels des produits et des prestations provenant des parcs suisses. Pour bénéficier du label, les produits devront utiliser des matières premières locales et répondre aux principes du développement durable. Leur appartenance à un terroir sera soulignée et, en retour, les produits labellisés participeront à dynamiser l'image du Parc. Les prestations de services obtiendront la reconnaissance si elles satisfont aux critères de qualité et d'originalité. D'autre part, un réseau touristique propre au Parc verra le jour (réseau pédestre, cyclotourisme, VTT, équitation, etc). Sa visibilité et sa promotion seront renforcées par l'accès au puissant réseau de communication des parcs suisses. Les sentiers des contrebandiers sont en voie de concrétisation.

6 / Concept de protection de la rivière Doubs

Le Doubs est dans un état sanitaire préoccupant nécessitant une prise en charge globale, réelle et coordonnée entre les acteurs de part et d'autre de la rivière. Pour le Parc qui porte le nom de Doubs, le concept de protection de la rivière est de première importance. Le Parc participe activement aux programmes de réflexion et d'action au bénéfice du Doubs. De par sa nature transfrontalière, il fédère différents acteurs. Le Parc informe, anime et sensibilise le public. Il transmet les préoccupations des gens du terrain. Il a pour projet de s'investir plus opérationnellement dans la conduite ou le portage d'actions concrètes dans les domaines de l'aménagement, de la protection et de la mise en valeur du Doubs.



7 / Développement d'un agritourisme durable

L'Office fédéral de l'environnement demande aux parcs suisses de s'impliquer dans le tourisme et les activités de détente de proximité, en les basant sur les principes du développement durable. Pour le Parc du Doubs, il s'agit aussi de maintenir la population dans la zone. Des revenus supplémentaires seront enregistrés par les agriculteurs et la cohabitation entre agriculture et tourisme sera améliorée. Ce projet est en phase de concrétisation. Il est conduit en collaboration avec la Chambre jurassienne d'agriculture, la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture et la Fondation rurale interjurassienne. Son objectif est d'étoffer l'offre et de la faire connaître à travers les moyens de communication dont il dispose par ses relations avec le réseau des parcs suisses.

8 / Promotion des matières premières

La transformation des matières premières et les circuits de distribution des produits agricoles seront soutenus par le Parc du Doubs en particulier en aménageant des points de vente sur les sites connaissant une forte affluence de visiteurs. Il collaborera aussi à la création d'un nouveau fromage dans le Clos du Doubs. Sa mission est de favoriser la transformation des produits sur place, de valoriser la vente directe et de soutenir les réseaux de distribution. Pour être complète, la chaîne de valorisation devra prendre en compte les projets et besoins des producteurs, des transformateurs et des restaurateurs. Une collaboration est d'ores et déjà effective avec les organisations professionnelles concernées.



concrets du Parc du Doubs

9 / Transport et mobilité douce

L'attractivité des transports en commun augmentera. Il s'agira notamment d'infléchir les prix pour les voyageurs en groupe, de favoriser l'intermodalité et d'accroître le co-voiturage. La sécurité des cyclistes sera améliorée par l'aménagement d'un réseau de circulation sécurisé. Les diverses régions du Parc seront mieux reliées entre elles. Pour le Parc, il est fondamental de soutenir l'amélioration des transports en commun entre Glovelier et les Brenets, entre le Plateau de Maïche et les Franches-Montagnes, ou encore entre la vallée du Doubs et les plateaux qui le jouxtent. La Chaux-de-Fonds et Le Locle bénéficieront d'un statut (unique en Suisse) de villes-portes d'un parc naturel, avec des fonctions particulières d'information, d'orientation et d'hébergement.



10 / Centres d'interprétation

Le cheval Franches-Montagnes, l'horlogerie, le Doubs, la faune et la flore sont les thèmes essentiels du Parc. Une place particulière sera accordée aux explications relatives aux zones humides, au système karstique de son sous-sol et au patrimoine régional et caractéristique du Parc du Doubs. Des centres d'interprétation seront consacrés à chacun de ces pôles d'intérêt. L'idée est d'intégrer ces centres aux infrastructures existantes. Par exemple, la faune sera traitée au Bois du Petit-Château (Chaux-de-Fonds) pour profiter des synergies et affiner l'offre existante.



11 / Pour les gens du Parc

Le parc régional du Doubs naturel sera ce que ses habitants en feront! L'Office fédéral de l'environnement demande aux parcs suisses d'investir dans la formation et la sensibilisation de la population aux richesses et aux particularités locales. Il s'agit aussi de la rendre attentive à l'utilisation rationnelle et écologique de l'eau. Le Parc prévoit des expositions à caractère pédagogique et des randonnées thématiques. Une formation sera dispensée aux prestataires afin d'améliorer la qualité de l'accueil par une meilleure connaissance du territoire et de ses spécificités.

12 / Communication

Dans un premier temps, le Parc du Doubs a concentré sa communication sur la région concernée par le projet afin d'informer les autorités et la population. Le journal que vous tenez entre les mains est le onzième numéro. Les médias ont reçu des communiqués et ont été invités à des conférences de presse régulières. Les communes et associations ont été régulièrement consultées, réunies et informées. Dans un deuxième temps, le Parc entrera dans une phase de promotion extérieure et s'adressera aux populations hors de son périmètre. Afin de faire mieux connaître les prestations de la région et d'augmenter l'attractivité naturelle des séjours dans la région.

13 / Gestion du Parc

La gestion du Parc nécessite actuellement d'importants moyens. Les ressources ont été concentrées sur l'élaboration de la charte du Parc comprenant un contrat avec les communes, une stratégie à dix ans et une série de projet à réaliser dans un délai de quatre ans. Cette phase initiale et indispensable implique un gros effort administratif et répond aux exigences de la Confédération. A la clé : des moyens financiers importants alloués par l'Office fédéral de l'environnement. L'expérience en Suisse et en France montre que pour 1 franc investi par lui, un parc naturel régional en rapporte au moins 3 venant de l'extérieur à la région concernée.

14 / Dimension transfrontalière

Le Parc du Doubs touche les territoires des cantons du Jura, Neuchâtel et Berne, mais est aussi binational puisqu'il implique les plateaux suisses et français de part et d'autre de la vallée du Doubs. Actuellement, les relations ont un caractère essentiellement économique (travailleurs frontaliers, achats à l'étranger). Le Parc jouera un rôle fédérateur et ajoutera notamment les plans culturels, sociaux et touristiques à un partenariat qui ne demande qu'à être développé.



15 / Auberges au fil du Doubs

L'attractivité du Doubs repose sur ses qualités naturelles spectaculaires, mais aussi sur ses capacités d'accueil. Le Parc du Doubs a pour objectif de soutenir l'existence des auberges au bord de l'eau. Il s'agit d'étudier les moyens à mettre en œuvre pour assurer le maintien de ces bâtiments et de leurs activités. Ces auberges ont une valeur non seulement touristique mais favorise la convivialité pour la population locale qui s'y retrouve volontiers. Le Parc projette également de valoriser les vestiges des moulins, verreries et scieries des bords du Doubs.

16 / Promotion de la culture régionale

La politique fédérale concernant les parcs touche également l'entretien et le développement de la vie culturelle. Le Parc du Doubs entend montrer et mettre en évidence les liens entre la nature, le paysage et les arts de la région. Un accent particulier sera mis sur les échanges entre les populations du parc dans les domaines des arts plastiques, de la littérature et de la musique par la création d'événements culturels.



Naturpark Thal: mariage entre développement et nature

Depuis quelques temps déjà, des Soleurois vivent au sein d'un parc naturel régional officialisé entre Saint-Joseph et Balsthal. Dans cette région proche de la nôtre géographiquement, mais aussi par sa nature, ses zones résidentielles et son industrie, le mariage entre développement économique et préservation de la nature a porté ses fruits.

Pour René Bigler, président de l'Association de l'industrie et du commerce du Thal, le parc naturel régional a permis d'ouvrir le chemin à des idées novatrices dans les domaines touristique et artisanal. Un nombre plus élevé de touristes signifie aussi accroissement des postes de travail. Les autorités cantonales soleuroises s'investissent aux côtés du Parc du Thal car elles y voient des développements et avantages déterminants et exclusifs.

Cet avis est largement partagé par la population locale. Les nouveautés sont nombreuses dans le Parc du Thal: trois musées, la labellisation de produits du terroir, les vacances à la ferme, la commercialisation du bois certifié «parc naturel régional», la sensibilisation de la population à la beauté de la nature et la nécessité de la préserver, la reconnaissance hors frontières cantonales d'un endroit où il fait bon vivre et habiter.

Les chasseurs soleurois, par la voix de leur président Josef Goetschi, y trouvent aussi leur compte. Les mesures prises vont dans le sens de la préservation d'espèces rares. Pour les agriculteurs, le parc naturel offre de nouvelles perspectives dans un environnement économique difficile. Le label apporte une image et des avantages évidents. De nombreuses personnalités du Thal s'expriment volontiers sur la question, notamment par le biais d'internet ou dans des dépliants; elles y vantent les mérites d'une vallée vivante dans une nature tranquille. Voilà qui nous rappelle les caractéristiques de la vallée du Doubs et des plateaux qui l'entourent, du Clos-de-Doubs aux Brenets, des Franches-Montagnes à Maïche.

Site internet du Naturpark Thal: www.naturparkthal.ch



Gens du Parc: artisan de serpents

Sur internet, Stephan Berger se présente en anglais sous l'appellation «serpentmakers», littéralement «faiseurs de serpents». Mais il n'y a pas de reptile dans sa magnifique ferme des Prailats, entre Le Noirmont et Les Bois. Le serpent peaufiné ici est un instrument de musique baroque dont l'origine remonte à 1590. Il s'agit d'un instrument à vent en bois revêtu d'une couche de cuir.

Quasi disparu, le serpent a été «ressuscité» par Stephan Berger à la demande de la Cité de la musique de la Villette, à Paris. Sa tonalité est basse et envoûtante. Elle était à l'origine destinée à accompagner les voix à l'église ainsi qu'à jouer des compositions de musique militaire.

Originaire de Bâle-Campagne, Stephan Berger est installé avec sa compagne Erna Suter aux Prailats depuis 25 ans «par amour des Franches-Montagnes». Il se dégage de lui la sérénité d'un artisan franchissant les étapes professionnelles avec la joie et la curiosité d'un long voyage initiatique. Forgeron, mécanicien, artisan du cuir, musicien, il prend le temps de l'accueil et a l'art de conter ses passions en évoquant ses expériences. Son langage s'adresse tant au cœur des émotions qu'à l'esprit de ses interlocuteurs. Comment est-il devenu sellier? Parce qu'avec sa compagne ils souffraient du froid en Vespa, il s'est mis en quête de protections. Il a commandé deux peaux qui «ont coûté très cher» et il a réussi à les transformer.

L'histoire entre Stephan Berger et le serpent débute en 2005 au Café du Soleil à Saignelégier, lors d'un concert du musicien de jazz français Michel Godard. Le dialogue a donné lieu à un pari un peu fou. Pendant deux ans, Stephan Berger a cherché à comprendre la fabrication du serpent original. Il s'est mis à étudier l'instrument sous toutes ces facettes. Il a sollicité des appuis auprès de spécialistes, et il y est arrivé non sans souffrances! «Nous ne nous attendions pas à cela; le résultat était excellent». Tout est fabriqué «maison»: le corps de l'instrument en bois par son collègue Matthias Wetter, la gaine en cuir, l'embouchure en corne et la branche d'embouchure en laiton. Ce qui caractérise sa démarche est l'humilité profonde, un questionnement et une remise en question aboutissant à un souci constant d'amélioration et de perfection.

Travailler à la construction d'un instrument ancien n'empêche pas la modernité. Une version en carbone a vu le jour (notamment pour les écoles). Il est aussi actif dans la promotion de l'instrument. Un séminaire aura lieu début avril au Cerneux-Godat. Et le serpent retentira une fois encore au Café du Soleil, le 31 mars. Les renseignements pour ces deux événements sont disponibles sur www.serpentmakers.ch.



Toute l'actualité du parc sur: www.parcdoubs.ch

Impressum

Photos: APNRD, Jura Tourisme, CJ

Textes: Philippe Zahno, Gérard Cattin, Pierre Boillat

Conception graphique: Zébulon Communication, La Chaux-de-Fonds

Impression: Le Franc-Montagnard, Saignelégier
Le label FSC (Forest Stewardship Council) garantit aux consommateurs que le papier provient de forêts aménagées de façon durable.

Adresse: APNRD, 6, Place du 23 Juin, CP 316, 2350 Saignelégier
info@parcdoubs.ch, T. 032 420 46 70

Rédacteur responsable: Philippe Zahno, T. 079 459 72 85

Partenaire mobilité:

